

Le Manitoba français, une francophonie plurielle*

par

André Fauchon

Collège universitaire de Saint-Boniface
Winnipeg (Manitoba)

«Il me semble que notre communauté gagne à accueillir et à absorber n'importe lequel individu qui tient le français à cœur et l'utilise couramment. Après tout, la francophonie du Manitoba n'est-elle pas fière de sa tradition de métissage?

[...] La communauté franco-manitobaine ne se définit pas, selon moi, selon le lieu d'origine de ses membres mais bien par notre amour de la langue et de la culture.»

Gilles A. Marchildon (2001, p. 4)

RÉSUMÉ

Le Manitoba français, tel qu'on le connaît aujourd'hui, s'est mis en place en différentes étapes, à partir du XVIII^e siècle: 1) les premiers francophones ont sillonné le territoire pour en exploiter les richesses et pour établir des liens avec les autochtones: ces rencontres ont donné naissance à la population métisse; 2) les débuts de l'agriculture et de la colonisation ont attiré des immigrants francophones du Canada français ou du Québec et des États-Unis, mais aussi en provenance d'Europe (Belgique, France et Suisse); 3) plus récemment, afin de grossir les effectifs, la Société franco-manitobaine, l'organe politique de la communauté francophone, essaie d'attirer des parlants français (Maghreb, Afrique, Asie et Antilles); 4) depuis les années quatre-vingt, il faut également ajouter aux

* Version remaniée d'une communication présentée au colloque «Francophonie au pluriel», pour souligner le dixième anniversaire de *L'année francophone internationale*, qui a eu lieu à la Sorbonne (Paris) du 17 au 20 mai 2001.

effectifs francophones les francophiles et les nombreux élèves des écoles d'immersion. Ainsi, ces multiples apports ont forgé la diversité culturelle du Manitoba français, qui devient, avec le temps, une communauté de plus en plus plurielle: mais qu'ils soient franco-manitobains, franco-européens, arabes, africains, haïtiens ou issus de l'immersion, tous ont en commun la langue française.

ABSTRACT

French Manitoba, as we know it today, evolved in several stages, beginning in the eighteenth century: 1) the first Francophones explored the land to extract its riches and to establish connections with the Natives: this interaction gave rise to a *Métis* population; 2) the beginnings of agriculture and colonization attracted francophone immigrants from French Canada or Québec and the United States, but also from Europe (Belgium, France and Switzerland); 3) more recently, to improve the French-speaking demographic, the *Société franco-manitobaine*, the francophone community's political organization, has been trying to attract French-speaking immigrants from Africa, Asia and the Caribbean; since the 1980s, the number of Francophiles and students in French immersion programmes have played a role in increasing the francophone presence. Thus, a number of factors have contributed to the cultural diversity of French Manitoba, which is gradually becoming more and more multi-faceted: whether they be Franco-Manitobans, Franco-Europeans, Arabs, Africans, Haitians or graduates of French immersion, what all these groups have in common is the French language.

Situé au cœur de l'Amérique du Nord, le Manitoba compte plus d'un million d'habitants, dont plus de 100 000, provenant de divers horizons, ont une connaissance de la langue française, si l'on se fie aux données du dernier recensement de 1996.

Avant d'aborder certains aspects du Manitoba francophone, il est sans doute nécessaire de préciser ce que l'on entend par «francophone». En effet, selon les auteurs ou les chercheurs, ou selon ce que l'on veut bien mettre en évidence, il en existe plusieurs définitions:

1. personne d'origine ethnique, en tenant compte de son origine française, wallonne ou suisse romande (tableau I);

2. personne dont la langue maternelle est le français, c'est-à-dire que le français est la première langue apprise et encore comprise (tableau II);
3. personne qui vit en français, qui parle le français à la maison (tableau III);
4. personne qui peut parler le français peu importe son origine ethnique ou ses antécédents socio-culturels (tableau IV).

TABLEAU I
L'ORIGINE ETHNIQUE FRANÇAISE, 1881-1996

	Nombre	Pourcentage	
1881	9 700	15,6	
1901	16 000	6,3	
1911	31 300	6,8	
1921	40 600	6,7	
1931	47 000	6,7	
1941	53 000	7,3	
1951	66 000	8,5	
1961	83 900	9,1	
1971	86 500	8,8	
1981 ¹	74 100	7,2	99 90 (9,9)
1991	53 600	5,0	152 200 (14,1)
1996	33 500	3,0	114 100 (10,4)

Source: Recensements du Canada (1931-1996).

1. Depuis le recensement canadien de 1981, il est possible de déclarer plus d'une origine ethnique: le premier chiffre correspond à la déclaration unique, et le second, à des déclarations multiples.

Il s'agit donc de quatre définitions qui ne recouvrent pas la même réalité et qui, par le fait même, correspondent à des nombres très différents. Prenons quelques statistiques tirées du dernier recensement (1996): 33 500 personnes ont indiqué une origine ethnique française (réponse unique) ou 114 100 personnes (réponses multiples); 49 108 personnes (4,5 %) se disent de langue maternelle française (réponse unique), alors que seulement 23 133 personnes (2,1 %) utilisent le français à la maison. Toutefois, la connaissance du français progresse sensiblement puisque 104 635 personnes auraient la capacité de le parler, soit 9,5 % de la population manitobaine.

TABLEAU II
LES FRANCOPHONES AU MANITOBA, 1931-1996

	Nombre	Pourcentage
1931	42 499	6,1
1941	51 546	7,1
1951	54 199	7,0
1961	60 899	6,6
1971	60 545	6,1
1981	51 620	5,1
1991 ¹	50 775	4,7
1996	49 100	4,5

Sources: Recensements du Canada (1931-1996); Lachapelle et Henripin (1980); Lachapelle (1986); O'Keefe (1998); Marmen et Corbeil (1999).

1. Depuis le recensement canadien de 1991, il est possible de déclarer plus d'une langue maternelle: le chiffre correspond à la déclaration unique.

TABLEAU III
LANGUE PARLÉE À LA MAISON, 1971-1996

	Nombre	Pourcentage
1971	39 600	4,0
1981	31 030	3,1
1991	25 045	2,3
1996	23 133	2,1

Source: Marmen et Corbeil (1999).

TABLEAU IV
LA CONNAISSANCE DU FRANÇAIS, 1951-1996

	Nombre	Pourcentage
1951	66 310	8,5
1961	76 320	8,3
1971	85 955	8,7
1981	82 610	8,2
1991	100 705	9,4
1996	104 635	9,5

Source: Marmen et Corbeil (1999).

En ce qui nous concerne, lorsqu'il s'agit de parler de la francophonie manitobaine, nous optons pour la définition la plus englobante: les francophones sont donc ceux qui peuvent parler le français peu importe leur origine ethnique ou leurs antécédents socio-culturels. Toutefois, notre point de vue ne fait sans doute pas consensus dans la communauté francophone du Manitoba; il peut créer certains remous ou provoquer des débats animés. Nous y reviendrons à la fin de cet article.

Le Manitoba français, tel qu'on le connaît aujourd'hui, s'est mis en place en différentes étapes qui s'étendent sur plus de 250 ans: on pourrait y distinguer cinq phases.

LE TEMPS DES FOURRURES ET L'EXPLORATION DU CONTINENT (XVII^e AU XIX^e SIÈCLE)

L'exploration du continent et le commerce des fourrures attirent les premiers francophones dans l'Ouest canadien. La Vérendrye, le premier Blanc à parvenir à la confluence des rivières Rouge et Assiniboine en 1738, entreprend les premières expéditions françaises officielles; après lui, d'autres explorateurs vont poursuivre ces expéditions jusqu'à la conquête anglaise de 1763. Ces explorateurs de langue française vont laisser leurs marques dans le paysage de l'Ouest canadien. Les nombreux toponymes francophones qui subsistent dans le paysage sont là pour en témoigner, non seulement au Manitoba, mais dans tout l'Ouest canadien et américain (Fillion, 1986). Avec la formation des compagnies de commerce des fourrures, quelque 4 000 francophones ou voyageurs vont alors sillonner le territoire pour en exploiter les richesses et pour établir des liens avec les populations amérindiennes, populations qui sont réparties en plusieurs tribus et qui occupent le territoire depuis déjà plusieurs siècles, voire quelques millénaires.

LA FORMATION DE LA NATION MÉTISSE

La rencontre entre les voyageurs et les populations amérindiennes va donner naissance à un nouveau groupe: les Métis. Dans un premier temps, les relations entre les voyageurs et les Amérindiennes sont de courte durée, et la progéniture issue de ces unions éphémères est prise en charge par les Amérindiennes. Par la suite, avec un séjour de plus

longue durée dans l'Ouest canadien, les voyageurs vont se marier *à la façon du pays*. La présence francophone s'accroît alors autour des postes de traite et parmi les populations amérindiennes.

Au cours du XIX^e siècle, la «nation» métisse, qui se concentre principalement dans la région des rivières Rouge et Assiniboine, s'affirme et prend de l'ampleur en résistant d'abord au monopole du commerce des fourrures et ensuite au gouvernement canadien. Mais ses affrontements avec le Canada, au Manitoba (1869-1870) et dans les Territoires du Nord-Ouest (1885), provoquent son éclatement. Par la suite, les Métis vont se marginaliser des Blancs et s'éloigner de leurs origines francophones.

Toutefois, dans les dernières décennies du XX^e siècle, un regain se fait sentir parmi la population métisse: la réhabilitation de Louis Riel, le Festival du voyageur, la fierté de leur culture, voire une revalorisation de leurs origines francophones, etc.

L'IMMIGRATION FRANCOPHONE (XIX^e ET XX^e SIÈCLE)

Les débuts de l'agriculture et de la colonisation ont attiré de nombreux immigrants, dont plusieurs francophones en provenance du Canada français ou du Québec, des États-Unis, mais aussi d'Europe (plus précisément de Belgique, de France et de Suisse). Il en vient donc d'un peu partout, répondant ainsi à l'appel de la publicité du gouvernement fédéral pour coloniser l'Ouest canadien, publicité qui s'est faite dans plusieurs langues dont le français (tableau V).

Je vois bien à présent la belle terre lourde. À cette époque de l'année, fraîchement labourée, légèrement humide, elle a sa couleur bitumineuse la plus noire. C'est cette riche terre à blé qui attira mon grand-père, qui attira une immigration du Québec, puis d'Ukraine, enfin de partout, tant qu'il y en eut à prendre (Roy, 1996, p. 112).

Mes grands-parents maternels, originaires d'un petit pays perdu dans les contreforts des Laurentides, au nord de Montréal, un beau jour quittèrent tout ce qui avait été jusque-là leur vie pour répondre, comme tant d'autres à l'époque, à l'appel de l'Ouest, s'en allant prendre homestead au Manitoba. Ils n'étaient plus

jeunes, ils avaient même déjà atteint le milieu de leur âge; c'était donc pour eux une résolution sans retour, un immense branle-bas (Roy, 1996, p. 153).

TABLEAU V
LES IMMIGRANTS À NOTRE-DAME-DE-LOURDES
(1880-1910)

PAYS OU RÉGIONS	NOMBRE
France	561
Suisse	162
Québec	118
Manitoba	62
Ontario	44
Belgique	31
États-Unis	23
Luxembourg	13
Allemagne	8
Italie	4
Saskatchewan	2
Espagne	1
TOTAL	1 029

Source: Gaborieau (1990)

Parmi ces nombreux immigrants franco-européens qui sont venus s'installer au Manitoba, on pourrait en citer un certain nombre: les Delaquis, Monnin et Vuignier de la Suisse; les Foidart, Hacault et Mangin de la Belgique; les Augert, Collet, Chappellaz, Déquier, Deleurme et Gaborieau de la France.

Pour le Québec, on pourrait citer l'exemple des grands-parents de Gabrielle Roy: du côté maternel, les Landry, originaires de Saint-Alphonse-de-Rodriguez (Québec) qui viennent s'installer à Saint-Léon (Manitoba); son père, Léon Roy, originaire de Saint-Isidore (Québec), qui a d'abord migré aux États-Unis (Lowell, Massachusetts) avant de venir s'installer à Saint-Alphonse (Manitoba) (Ricard, 1996). Toutefois, Léon Roy n'est pas le seul à venir dans l'Ouest canadien en passant par les États-Unis; on pourrait donner l'exemple de la famille Baril: l'ancêtre des Baril, originaire de Saint-Didace (Québec), a d'abord travaillé en Nouvelle-

Angleterre (Woonsocket, Rhode Island) avant de venir s'installer définitivement à Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)¹.

Dans les années 1880, des nobles (le duc de Blacas, le comte de Simencourt et le comte de Leusse pour n'en nommer que quelques-uns), fuyant le climat politique de France, viennent investir dans l'achat de terres; ils sont à la fois grands propriétaires agricoles et propriétaires de laiteries-fromageries dans la région de Saint-Laurent (St-Onge, 1994). Le flot migratoire en provenance de France se continue jusqu'à la Première Guerre mondiale: par exemple, dans la région de Saint-Laurent, un contingent important de Bretons (environ 150) vient s'y établir à partir de 1906.

Certains villages avaient une telle allure de France – car on faisait ici aussi la distinction entre Français du Canada et Français de France – qu'en y arrivant on pouvait avoir l'impression de descendre en Bretagne ou chez les Auvergnats [...] (Roy, 1996, p. 108)

Sans oublier qu'il y avait aussi plusieurs villages composés majoritairement de Canadiens français ou de Métis.

Plusieurs immigrants, attirés par la publicité, ne connaissaient absolument rien à l'agriculture et ont lamentablement échoué. Pour la très grande majorité d'entre eux, il n'était plus question de retourner dans leur pays d'origine: n'avaient-ils pas investi toute leur fortune pour ce voyage au Canada? On pourrait prendre l'exemple de la famille de l'écrivain Maurice Constantin-Weyer (1881-1964), établie à Saint-Claude (Manitoba) au début du XX^e siècle (Fauchon, 1989). Constantin-Weyer fait dire à son héros, dans *Un homme se penche sur son passé*, roman qui lui valut le prix Goncourt en 1928:

[...] Ai-je la tête d'un fermier? Non! Un quelconque de ces métis, qui prennent de petits contrats de "cassage", défrichera ce qu'il me faut de terre pour me mettre en règle avec le gouvernement canadien. Le blé y poussera comme il vaudra... ou l'avoine... Cela m'est égal! [...] Cet hiver, encore, comme les autres et comme jusqu'à la fin [...] j'irai acheter des fourrures... J'ai gagné de l'argent avec ce métier, j'en gagnerai encore. Ici, le temps que la concession soit mienne – cela ne fera que trois ans! – ici sera mon repos... (Constantin-Weyer, 1928, p. 59)

Et la sœur de Constantin-Weyer, Marguerite Constantin-Fortin, a bien montré la situation difficile de la famille Constantin dans son roman autobiographique, *Une femme se penche sur son passé*:

Ils [mon frère et mon mari] ignoraient tout de l'agriculture. Bien conseillés, ils se seraient placés pour une année chez un bon fermier indigène, et ils auraient fait ainsi l'apprentissage de leur dur métier, ce domaine alors, n'eut pas été pour eux une trop grosse entreprise. Mais ils n'avaient aucune expérience; ils durent faire appel à celle des autres, et ce [*sic*] cela fut si dispendieux qu'en moins de deux ans ils furent, en même temps que nous, complètement ruinés (Constantin-Fortin, 1940, p. 23-24).

L'inexpérience, l'achat d'un domaine trop important pour nous et le système de crédit furent les principaux facteurs de notre ruine. Élevés d'une façon désintéressée, nous n'avions jamais compris la valeur de l'argent et le dépensions facilement. Acheter à crédit, ne payer qu'à la récolte est un système dangereux. On ne se rend pas un compte exact de ses dépenses, et lorsqu'on vous présente le "bill" annuel on est tout surpris et effrayé de son importance. Les créanciers sont très coulants.

– Si cela vous gêne, vous paierez plus tard, disent-ils.

Et c'est ainsi qu'on se fourre dans un guêpier dont on ne peut plus se tirer.

Il fallut tout vendre.

Ce fut par une de ces radieuses journées ensoleillées qui ne devraient vous mettre au cœur que de la gaieté, que j'assistai en pleurant au feu des enchères.

Voir ses bêtes, fidèles compagnons de labeur, suivre des pas étrangers, se séparer de tout ce qui a pris un peu de votre âme, quelle chose cruelle! (Constantin-Fortin, 1940, p. 64-65)

Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement migratoire vers l'Ouest canadien reprend. Il y a encore des Européens, mais le flot n'est plus ce qu'il a déjà été. Par exemple, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, il y a eu un certain nombre d'agriculteurs européens, notamment des Français, qui sont venus au Manitoba comme exploitants agricoles (Lanthier, 1999b). À ce moment-là, la faiblesse du dollar canadien face aux monnaies européennes constituait un atout important pour ces nouveaux arrivants.

Mais il y a aussi d'autres francophones qui viennent d'ailleurs: des Antilles (Haïti), d'Afrique (Algérie, Cameroun, Congo, Sénégal) ou d'Asie (Liban, Laos, Viêt-nam). Même s'ils ne représentent que quelques individus – au recensement de 1996, 2,7 % des francophones sont nés en dehors du Canada –, ces nouveaux arrivants ajoutent à la diversité du Manitoba francophone.

LES FRANCOPHONES DE L'IMMERSION

Depuis les années soixante-dix, il faut également ajouter aux effectifs francophones les francophiles et les nombreux élèves des écoles d'immersion. Depuis 1974, date de la mise en place des écoles d'immersion au Manitoba, les inscriptions dans ces écoles sont en progression constante jusqu'au début des années quatre-vingt-dix; elles se sont plus ou moins stabilisées par la suite avec, toutefois, une légère régression depuis 1995. À la fin du secondaire, ces élèves, qui ont suivi partiellement ou totalement leurs études primaires et secondaires en français, peuvent relativement bien se débrouiller en français; nous les comptons donc parmi les francophones. Ils viennent en même temps augmenter les effectifs bilingues au Manitoba. Il est à noter qu'en 1982, les inscriptions dans les écoles d'immersion ont dépassé les inscriptions dans les écoles francophones; selon le tableau VI, celles-ci sont en déclin depuis 1974, c'est-à-dire une baisse de plus de 40 % entre les inscriptions de 1974 et celles de 2000.

À LA RECHERCHE DE FRANCOPHONES

Plus récemment, afin de grossir les effectifs francophones, la Société franco-manitobaine (SFM), l'organe politique de la communauté francophone, essaie d'attirer des parlants français (Maghreb, Afrique, Asie et Antilles). Elle aimerait profiter de l'entente conclue, en 1998, entre le Manitoba et le gouvernement fédéral pour attirer un plus grand nombre d'immigrants francophones au Manitoba, pas nécessairement en terme de quantité, mais en terme de qualité afin de répondre à des besoins urgents de la communauté francophone, notamment dans le secteur de la santé (Dubé, 1998). À cet effet, elle a fait appel à *Accès Canada G & G²*, la plus importante firme spécialisée en immigration francophone au Canada: cette entreprise privée a ses bureaux à Montréal et

possède aussi des sociétés autonomes au Maroc, en Tunisie, en Côte-d'Ivoire et en France.

TABLEAU VI
LES INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES DU
MANITOBA (1974-2000)

	ÉCOLES D'IMMERSION	ÉCOLES FRANCOPHONES
1974	652	9 523
1975	893	9 288
1976	1 313	8 859
1977	1 840	8 254
1978	2 476	7 486
1979	3 114	7 097
1980	4 364	6 497
1981	5 899	6 452
1982	7 551	6 225
1983	9 004	5 836
1984	11 031	5 748
1985	12 650	5 756
1986	14 608	5 680
1987	16 428	5 631
1988	17 781	5 645
1989	19 052	5 588
1990	19 644	5 640
1991	19 751	5 555
1992	19 682	5 482
1993	19 330	5 602
1994	19 385	5 616
1995	19 096	5 610
1996	18 780	5 591
1997	18 198	5 427
1998	17 620	5 340
1999	17 392	5 381
2000	17 189	5 367

Source: Bureau de l'éducation française (Manitoba)

C'est d'ailleurs *Accès Canada* qui a financé et organisé le voyage des dirigeants de la SFM au Maroc en novembre 1998, pour faire la promotion de la communauté francophone du

Manitoba. Il faut mentionner que, depuis juillet 1999, *Accès Canada* a permis l'arrivée de 23 familles au Manitoba, dont 20 du Maroc (2 d'Algérie et 1 de la Somalie), pour un total de 84 personnes (Thibeault, 1998b). Onze autres familles, notamment de France et d'Afrique du Sud, doivent venir s'installer au Manitoba³.

Toutefois, tout ne s'est pas passé sans quelques accrochages ou bavures. En effet, à l'automne 1999, Immigration Canada a refusé l'entrée au Canada à deux Marocains sous prétexte qu'ils ne connaissaient pas la langue anglaise. Est-ce que, dans l'esprit d'Immigration Canada, tout immigrant qui ne connaît qu'une seule langue officielle du Canada, en l'occurrence le français, doit nécessairement élire domicile au Québec? Par la suite, les responsables d'Immigration Canada sont revenus sur leur décision, et les deux Marocains en question ont pu s'installer au Manitoba (Lanthier, 1999a). Il faut rappeler qu'entre janvier et octobre 1999, le Canada a accueilli 158 000 immigrants et réfugiés; de ce nombre, 66 464 ne parlaient aucune des deux langues officielles du pays (Poirier, 1999).

Selon Daniel Boucher, directeur général de la SFM, cette visite au Maroc a été un succès inattendu. Malheureusement, suite à ce succès, étant donné que la SFM n'a pas de structure interne pour accueillir convenablement ces nouveaux francophones, le processus est quelque peu au ralenti. Mais, à moyen et à long terme, lorsque la communauté francophone du Manitoba se sera dotée de toutes les facilités d'accueil, la SFM envisage de répéter l'expérience réussie au Maroc, dans d'autres pays ou régions, et ce, espère-t-elle, sur une base annuelle.

De son côté, la France semble se préoccuper du sort de ses ressortissants. Ainsi, l'Office des migrations internationales (OMI), une agence du gouvernement français qui a comme mandat d'aider les ressortissants français à se trouver du travail sur leur terre d'accueil, a envoyé, au printemps 1998, son directeur dans l'Ouest canadien pour voir si les immigrants français y avaient bien leur place. À la fin de son séjour, il était d'ailleurs prêt à conclure que les immigrants français risquaient d'avoir un problème de langue et qu'il existait un manque flagrant de communication entre l'Ouest

canadien et son pays. Les quelque Français désireux de venir dans l'Ouest canadien ne justifieraient sans doute pas l'établissement d'un bureau temporaire de l'OMI dans l'Ouest canadien, bureau qui serait rattaché à celui de Montréal (Thibeault, 1998a).

EN CONCLUSION: QUELQUES REMOUS!

À l'automne 1994, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) voulait mettre en place une charte linguistique. Dans cette ébauche, on pouvait y lire que la DSFM s'engageait à encourager «la promotion de la culture et des valeurs franco-manitobaines [...] attendu que ses élèves, son personnel et son administration sont de souche et de culture francophones» (cité dans Diallo, 1995, p. 4). Évidemment, cette ébauche a soulevé un tollé dans la communauté, et la DSFM a retiré son projet.

[...] par delà l'origine, la diversité des valeurs et des cultures [...] il y a un lien qui à mon sens est fondamental: c'est l'usage de la langue française que nous avons en commun. Cette caractéristique devrait être prise en considération pour inviter et encourager tous ces autres francophones qui, quelles que soient leurs origines, ont choisi d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises du Manitoba et de vivre en français dans cette province que nous chérissons (Diallo, 1995, p. 4).

Plus récemment, dans les colonnes du journal *La Liberté*, une lettre à la rédaction, intitulée «Être "vrai" Franco-Manitobain» (Marchildon, 2001), a également soulevé quelques réactions chez un certain nombre de francophones. Comment peut-on définir un Franco-Manitobain? Qui fait partie de la communauté franco-manitobaine?

Certains affirmeront que naître au Manitoba fait d'une personne un Franco-Manitobain. Grandir dans le milieu culturel minoritaire, c'est se laisser façonner par cet environnement. Les préoccupations sont celles de ses parents: assurer la survie de sa langue dans sa famille, sa communauté, sa province. Pourtant, les francophones venus d'autres milieux minoritaires n'ont-ils pas un bagage semblable?

D'autres iront plus loin, en insistant que le Franco-Manitobain doit sentir un attachement à ses racines manitobaines. En effet, certains sont fiers de leurs

ancêtres métis. D'autres, de souche québécoise lointaine, savent exactement de quel patelin sont issus leurs ancêtres. Et que dirent de ceux qui fêtent la Bastille?

Ce qui prouve au moins que notre communauté n'est pas aussi homogène qu'on ne serait porté à le croire. Et que se définir n'est pas très facile (Bahuaud, 2001, p. 4).

La configuration démographique de notre francophonie au Manitoba a bien changé. Il est bon et salutaire qu'en tant que communauté, on puisse étudier les voies et moyens appropriés afin que les francophones de tous les horizons se sentent bien chez eux, ici. Ne faisons pas de notre devise "Friendly Manitoba Bienvenue" un vain mot (Diallo, 2001, p. 4).

Ainsi, ces multiples apports de francophones ont forgé la diversité culturelle du Manitoba français, qui devient, avec le temps, une communauté de plus en plus plurielle: mais qu'ils soient franco-manitobains, québécois, européens, arabes, africains, haïtiens ou issus de l'immersion, tous n'ont-ils pas en commun la langue française? Ne fait-on pas partie d'une grande famille à l'image de la francophonie mondiale?

La francophonie mondiale, on le sait bien, est, à l'image de la langue qui lui donne sa raison d'être, une et diverse à la fois; cette unité et cette diversité font son irremplaçable richesse (Lentz, 2001, p. 4).

Évidemment, si l'on se fie au nombre de francophones de langue maternelle française ou au nombre de parlants français à la maison, on ne peut qu'être pessimiste. Par contre, si l'on considère le nombre grandissant de Manitobains qui ont une connaissance du français (9,5 % au recensement de 1996), ne pourrait-on pas afficher un certain optimisme?

NOTES

1. Paul Baril, *verbatim*.
2. Pour en savoir davantage sur cette entreprise privée, on peut consulter son site Internet: <http://www.accesscanada.com>.
3. Ces renseignements nous ont été fournis par Daniel St-Vincent du Centre de ressources communautaire (CRC), Société franco-manitobaine (SFM).

BIBLIOGRAPHIE

- BAHUAUD, Daniel (2001) «Qui sommes-nous?», *La Liberté*, vol. 87, n° 43, p. 4.
- CONSTANTIN-FORTIN, Marguerite (1940) *Un femme se penche sur son passé*, Paris, Les Livres Nouveaux, 198 p.
- CONSTANTIN-WEYER, Maurice (1928) *Un homme se penche sur son passé*, Paris, Rieder, 228 p.
- DIALLO, Ibrahima (1995) «La minorité dans la minorité», *La Liberté*, vol. 82, n° 44, p. 4.
- _____ (2001) «Un message d'ouverture», *La Liberté*, vol. 87, n° 44, p. 4.
- DUBÉ, Pascal (1998) «Pas la quantité, mais la qualité», *La Liberté*, vol. 85, n° 16, p. 7.
- _____ (2001) «Je suis Canadien français!», *La Liberté*, vol. 87, n° 43, p. 4.
- FAUCHON, André (1989) «Maurice Constantin-Weyer et son séjour au Manitoba (1904-1914)», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 1, n° 1, p. 73-85.
- FILLION, Laurent R. (1986) «Sur les traces de La Vérendrye: un résidu de toponymie française dans l'Ouest canadien», *Bulletin du CÉFCO*, vol. 22, p. 3-22.
- GABORIEAU, Antoine (1990) *Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba), 1891-1990: un siècle d'histoire*, Notre-Dame-de-Lourdes, Comité des fêtes du centenaire, 633 p.
- LACHAPELLE, Réjean (1986) «La démolinguistique et le destin des minorités françaises vivant à l'extérieur du Québec», *Mémoires de la Société royale du Canada*, série 5, tome 1, p. 123-141.
- LACHAPELLE, Réjean et HENRIPIN, Jacques (1980) *La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective*, Montréal, Institut de recherches politiques, 391 p.
- LANTHIER, Sylviane (1999a) «Immigration... Bilingue?», *La Liberté*, vol. 86, n° 30, p. 4.
- _____ (1999b) «Quand les Français s'enracinent», *La Liberté*, vol. 86, n° 48, p. 28.
- LENTZ, François (2001) «Constuire [sic] une identité», *La Liberté*, vol. 87, n° 48, p. 4.
- MARCHILDON, Gilles A. (2001) «Être "vrai" Franco-Manitobain», *La Liberté*, vol. 87, n° 41, p. 4.

- MARMEN, Louise et CORBEIL, Jean-Pierre (1999) *Les langues au Canada: recensement de 1996*, Ottawa, Patrimoine canadien, 92 p.
- O'KEEFE, Michael (1998) *Minorités francophones: assimilation et vitalité des communautés*, Ottawa, Patrimoine canadien, 67 p.
- POIRIER, Sandra (1999) «Canada, terre d'immigration anglophone?», *La Liberté*, vol. 86, n° 33, p. 6.
- RICARD, François (1996) *Gabrielle Roy: une vie*, Montréal, Boréal, 646 p.
- ROY, Gabrielle (1996) *Fragiles lumières de la terre*, Montréal, Boréal, 255 p.
- ST-ONGE, Nicole (1994) «Cohabitation difficile: Métis, Canadiens français et Bretons sur les rives du lac Manitoba (1881-1914)», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 6, n° 1, p. 47-74.
- THIBEAULT, Carole (1998a) «Les immigrants français ont-ils leur place au Manitoba?», *La Liberté*, vol. 85, n° 9, p. 12.
- _____ (1998b) «Manitoba, terre d'accueil francophone?», *La Liberté*, vol. 85, n° 34, p. 3.